



JOURNÉE D'ÉCHANGE
sur la coopération en faveur
de l'emploi et du soutien
**AU DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE**

**LE FUTUR COMITÉ LOCAL
POUR L'EMPLOI**



**PROJET ÉMERGENT
BOCAGE BOURBONNAIS**
Suivez notre actualité  @TZCBB



**TERRITOIRES
ZÉRO CHÔMEUR
DE LONGUE
DURÉE**



Ce poste est cofinancé par l'Union Européenne. L'Europe s'engage en région Auvergne-Rhône-Alpes avec LEADER.

JOURNÉE D'ÉCHANGES SUR LA COOPERATION EN FAVEUR DE L'EMPLOI ET DU SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE : LE FUTUR

COMITE LOCAL POUR L'EMPLOI

Table des matières

Objectifs de la réunion.....	1
Ordre du jour	1
Synthèse de la journée.....	1
Introduction.....	2
1. Identification des objectifs du Comité Local pour l'Emploi et des modalités pour les atteindre collectivement.....	3
Créer de l'emploi	4
Faire évoluer le regard sur le chômage.....	4
Répondre aux besoins locaux	5
Coopérer pour le développement socio-économique du territoire et garder notre population	5
2. Bilan et suites pour la journée de découverte des métiers	6
3. Priorisation des missions et des actions du CLE.....	7
Informier et communiquer	8
Identifier les activités supplémentaires.....	8
Assurer la rencontre entre l'offre et la demande d'emploi	8
Les conditions pour le retour à l'emploi (hors directement professionnelles)	9
Décisions et suites à donner à cette rencontre.....	9
Liste des participants.....	10
Annexe 1 : retranscription des ateliers du matin.....	11
Créer de l'emploi : ce que cela veut dire	11
Créer de l'emploi : propositions, comment faire ensemble ?	12
Faire évoluer le regard sur le chômage : ce que cela veut dire	13
Faire évoluer le regard sur le chômage : propositions, comment faire ensemble ?.....	14
Répondre aux besoins locaux : ce que cela veut dire	15
Répondre aux besoins locaux : propositions, comment faire ensemble ?.....	16
Coopérer pour le développement socio-économique du territoire et garder notre population : ce que cela veut dire	17
Coopérer pour le développement socio-économique du territoire et garder notre population : propositions, comment faire ensemble ?.....	18
Annexe 2 : retranscription des ateliers de l'après-midi	19
Informier et communiquer	19
Identifier les activités supplémentaires.....	20
Assurer la rencontre entre l'offre et la demande d'emploi	21
Les conditions pour le retour à l'emploi (hors directement professionnelles)	22
Annexe 3 : Glossaire	23

Objectifs de la rencontre

- Identifier les actions qui pourraient être menées par le Comité Local pour l'Emploi (CLE) pour construire des synergies entre les acteurs locaux afin d'identifier et apporter des réponses aux besoins locaux en matière d'emploi et de développement économique.
- Avancer dans la création du CLE, organe central de l'expérimentation Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée.

Ordre du jour

10h : Introduction

10h30 - 12h15 : "Coopérer et s'engager autour du projet Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée : le Comité Local pour l'Emploi"

12h30-13h30 : Buffet + retour sur la journée du 22 juin : "Quel bilan et quelles suites pour la journée découverte des métiers organisée par les entreprises ? "

13h30 - 15h : Identification des modes d'action du Comité Local pour l'Emploi.

15h15 - 16h30 : Conclusions

Synthèse de la journée

Le 18 septembre 2019 a eu lieu la "Journée d'échanges sur la coopération en faveur de l'emploi et du soutien au développement économique : le futur Comité Local pour l'Emploi". **67 personnes se sont réunies à la salle polyvalente de Bourbon-l'Archambault pour réfléchir au fonctionnement du Comité Local pour l'Emploi (CLE)**. Ce Comité réunit des acteurs économiques, associatifs, institutionnels ainsi que des élus et des habitants. Toutes ses actions doivent contribuer à lutter contre le chômage de longue durée et à mettre en place les moyens nécessaires pour proposer un emploi à toute personne volontaire.

Initialement conçu pour piloter l'activité d'une Entreprise à But d'Emploi dans le cadre du Projet Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée, ses prérogatives ont été élargies pour qu'il devienne **un organe à part entière du développement socio-économique local**. Parmi ses objectifs, il y a celui de **mettre en relation l'ensemble des acteurs économiques du territoire afin de recenser leurs besoins (en personnel, services, approvisionnement, développement ...), d'établir des synergies susceptibles de soutenir leurs activités, voire d'en créer de nouvelles**.

La participation de divers acteurs économiques locaux (la CAPEB, les Centres Hospitaliers, Integra Microfrance, Moria SA, SICABA, Les Thermes, SNBA, Innov'eclair, Achetez à la Ferme, La Libricyclette, Vitavrac, Le Mazier, l'ESAT), de partenaires institutionnels (Pôle Emploi, CAP Emploi, la Mission Locale), des quatre centres sociaux (Adéquat, 123 Bocage, l'Escale et le centre social de Lurcy-Levis), d'associations (Secours Catholique, Epicerie solidaire, Champ des Possibles), d'élus, d'habitants, dont des personnes privées d'emploi, a assuré des échanges très riches et constructifs. Le partage de l'expérience des entreprises et leur retour sur la journée de découverte des métiers qui a eu



67 personnes se sont réunies pour réfléchir au fonctionnement du Comité Local pour l'Emploi un organe visant à créer des synergies pour favoriser développement socio-économique local.

lieu le 22 juin et qui a permis à 94 habitants du territoire de déposer leur CV pour un dépôt total de 178 CV, a alimenté les discussions de l'après-midi. Deux points essentiels ont retenu l'attention des participants. Le premier concerne les critères de sélection des candidats, notamment la prise en compte de compétences développées par les personnes au-delà de leurs formations et expériences professionnelles. Le deuxième est celui du besoin de faire connaître à la population les entreprises du territoire et, donc, l'intérêt de renouveler ces journées en les ouvrant à d'autres acteurs économiques.

Le retour des entreprises sur la journée du 22 juin a permis d'inspirer les futures actions du CLE.

Cette journée marquait le démarrage de ce Comité. Le nombre de personnes qui ont répondu présentes et la qualité des échanges ont démontré que ce sujet mobilise les acteurs du Bocage Bourbonnais et qu'il existe une volonté sincère de s'en saisir. Elle a permis d'identifier les sujets clés et les activités autour desquels ces divers acteurs pourront travailler ensemble :

- **La rencontre de l'offre et de la demande d'emploi** : la mise en place d'une commission, l'organisation de divers événements (journées portes ouvertes, des speed-dating), la création d'un outil de recensement des compétences et des besoins.
- **L'identification d'activités susceptibles de créer de l'emploi** : la création d'un observatoire territorial.
- **Les conditions pour un retour à l'emploi** : mobilité, personnes à charge, reprise de confiance en soi, intégration dans le territoire.

3 axes prioritaires :

- *La rencontre de l'offre et de la demande d'emploi ;*
 - *L'identification d'activités susceptibles de créer de l'emploi ;*
 - *Les conditions pour un retour à l'emploi.*
-

Les travaux du CLE doivent se poursuivre. Un questionnaire à destination des acteurs économiques a été distribué et doit permettre d'avancer dans la concrétisation de ses actions. Une prochaine réunion aura lieu le 12 décembre pour travailler sur la base des résultats de ce questionnaire en présence d'Emmanuel ALTMAYER, administrateur de l'association TZCLD, ancien dirigeant d'entreprise et membre d'ATD Quart Monde.

Introduction

La loi d'expérimentation Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée¹ (TZCLD) prévoit la création d'un comité local, réunissant les collectivités locales, les personnes privées durablement d'emploi, les partenaires institutionnels et les acteurs économiques locaux, afin de définir le plan d'action et de piloter l'expérimentation à l'échelle locale. Le décret d'application² précise le fonctionnement de ce comité, et met en avant les missions suivantes :

- Coordonner l'action des acteurs locaux participant à l'expérimentation ;
- Etablir un état de la situation socio-économique du territoire en termes de chômage de longue durée et d'activités économiques existantes ;
- Informer et accueillir l'ensemble des demandeurs d'emploi de longue durée volontaires ;
- Déterminer, en lien avec Pôle emploi, la liste des demandeurs d'emploi mentionnés à l'article 2 de la loi du 29 février 2016 susvisée volontaires pour participer à l'expérimentation, et identifier leurs compétences ainsi que leurs projets professionnels ;
- Organiser, avec Pôle emploi, les modalités d'accompagnement des demandeurs d'emploi participant à l'expérimentation et identifier leurs besoins en formation ;
- Recenser les activités répondant à des besoins non satisfaits, adaptées aux compétences des demandeurs d'emploi participant à l'expérimentation, non concurrentes des activités économiques existantes et ne se substituant pas aux emplois privés ou publics déjà présents sur le territoire ;
- Assurer le suivi de la mise en œuvre de l'expérimentation et de ses résultats.

¹ [LOI n° 2016-231 du 29 février 2016](#) d'expérimentation territoriale visant à résorber le chômage de longue durée.

² [Décret n° 2016-1027 du 27 juillet 2016](#) relatif à l'expérimentation territoriale visant à résorber le chômage de longue durée

Son rôle est avant tout de construire le consensus entre les acteurs locaux autour de la lutte contre le chômage de longue durée et la mise en place de moyens permettant à toute personne privée d'emploi volontaire de trouver un emploi localement.

La constitution de ce Comité Local est essentielle pour la candidature du territoire du Bocage Bourbonnais à l'expérimentation TZCLD. Une première rencontre a eu lieu le 20 juin 2019, lors de laquelle les participants ont confirmé leur volonté d'inscrire le projet TZCLD dans le projet du territoire et l'opportunité de faire fonctionner le CLE comme un outil au-delà de l'expérimentation et qui intègre l'ensemble des forces vives du territoire (habitants, associations locales, acteurs économiques, élus). C'est pourquoi la deuxième journée d'échanges qui a eu lieu le 18 septembre 2019 a été consacrée à une réflexion générale sur la coopération entre acteurs locaux pour favoriser l'emploi et soutenir le développement économique du territoire.

La journée a été organisée autour de trois moments :

1. La définition des objectifs du Comité Local pour l'Emploi et des modalités pour les atteindre collectivement.
2. Le bilan de la journée découverte des métiers, qui a eu lieu le 22 juin 2019.
3. Les modalités d'action du Comité Local pour l'Emploi.

1. Identification des objectifs du Comité Local pour l'Emploi et des modalités pour les atteindre collectivement.

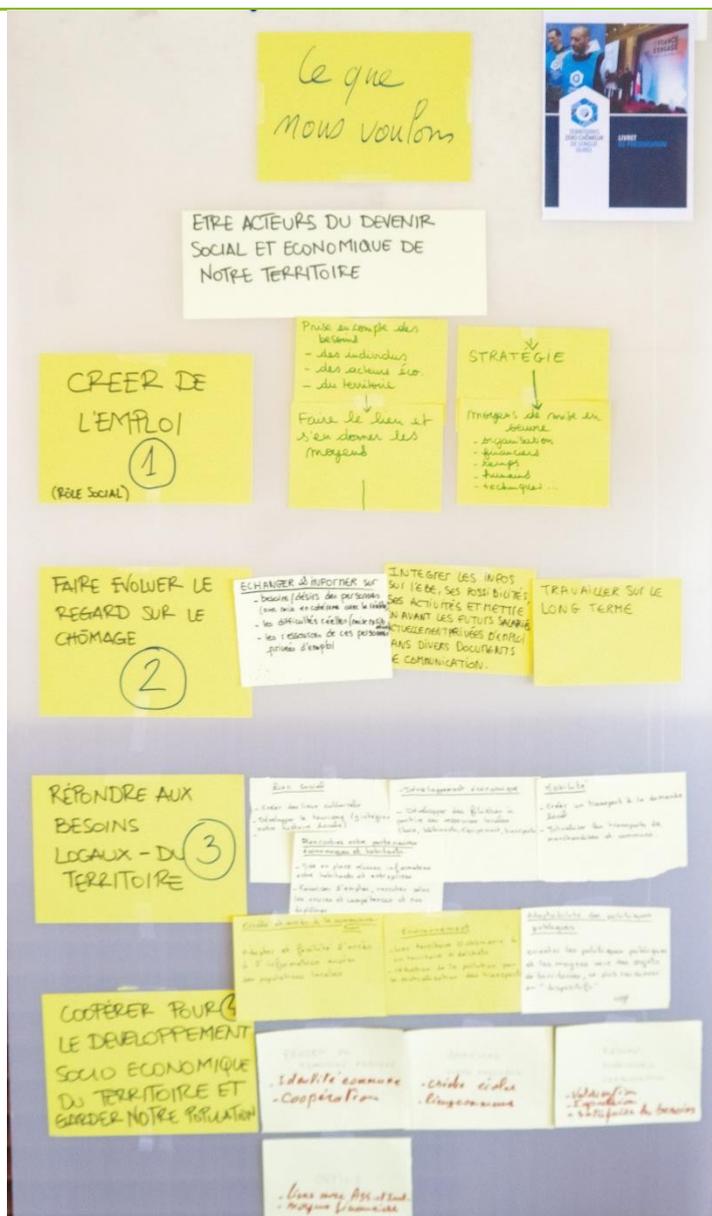
Les participants ont été invités à travailler en groupes autour de quatre thématiques :

1. **Créer de l'emploi ;**
2. **Faire évoluer le regard sur le chômage ;**
3. **Répondre aux besoins locaux ;**
4. **Coopérer pour le développement socio-économique du territoire et garder notre population.**

Ces thématiques répondent à une partie des fonctions du CLE. Les groupes, animés par l'équipe du projet TZCLD (personnes privées d'emploi, bénévoles) et de la Communauté de Communes, ont travaillé sur la définition et les moyens nécessaires pour développer des actions collectives en faveur de ces thématiques. Afin de faciliter les échanges, chaque participant a été demandé d'écrire sur des post-it ses idées, lesquelles ont été mises en commun et permis par la suite une restitution collective. La retranscription de ces contributions se trouvent en annexe de ce document. La restitution des quatre groupes a été intégrée au tableau de suivi du projet, outil qui sera enrichi au fur et à mesure de nos rencontres.

Des points communs émergent du travail des différents groupes et clarifient les attentes vis-à-vis du Comité Local pour l'Emploi dans le contexte du Bocage Bourbonnais :

- La création d'espaces de dialogue pour tisser des liens entre personnes et institutions ;
- La création de synergies entre acteurs afin de répondre aux besoins locaux et pour accompagner les personnes, entreprises et



initiatives localement, notamment celles porteuses d'emplois ;

- L'identification du potentiel de développement socio-économique local à partir des ressources locales naturelles, humaines, matérielles ;
- La construction du consensus autour du rôle des acteurs locaux dans le développement socio-économique et dans la lutte contre le chômage de longue durée.

Créer de l'emploi

Pour les participants de ce groupe, la création de l'emploi suppose d'aborder diverses thématiques comme l'inadéquation entre l'offre et la demande d'emploi, le soutien au développement d'entreprises créatrices d'emplois locaux et une meilleure connaissance et prise en compte des besoins locaux. La création d'emplois serait possible avec un accompagnement « réel » des habitants en recherche d'emploi afin de leur permettre de construire leur projet professionnel, notamment par la formation, la validation d'acquis et la réponse aux besoins en mobilité. Pour eux, la création d'emplois est directement liée au développement et à la dynamisation du territoire.

Suite aux échanges, le groupe ayant travaillé la thématique de création d'emplois a mis en avant le fait qu'il est nécessaire de prendre en compte et faire le lien entre, d'une part, les besoins des individus, des acteurs économiques et du territoire et, d'autre part, les savoirs et les compétences disponibles. Il s'agit là de l'une des fonctions du CLE. Cela suppose de se doter de moyens, notamment organisationnels, financiers, humains, techniques et de temps (bénévoles, équipes des structures compétentes).



Faire évoluer le regard sur le chômage

L'évolution du regard porté sur le chômage et sur les « chômeurs »³ est à la fois un objectif et un effet constaté du projet Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée. Les Comités Locaux jouent un rôle décisif dans ce processus : en instaurant un dialogue afin de construire le consensus autour de la lutte contre le chômage de longue durée et la mise en place de moyens pour permettre à toute personne volontaire de trouver un emploi en réunissant les divers acteurs intéressés et engagés dans la lutte contre le chômage. Le groupe ayant traité ce sujet s'est avant tout concentré sur l'évolution du regard porté sur les « chômeurs » et sur le besoin d'aller au-delà des préjugés, mettant notamment en avant les compétences des personnes privées d'emploi.

Les recommandations du groupe portent principalement sur :

- La création d'outils permettant d'échanger et de s'informer sur :
 - Les besoins et désirs des personnes, avec une mise en cohérence avec la réalité locale ;
 - Les difficultés réelles rencontrées par les personnes privées d'emploi (mise en situation d'autres acteurs) ;
 - Les ressources des personnes privées d'emploi.
- Créer divers documents de communication qui intègrent les informations sur la future Entreprise à But d'Emploi, ses activités et mettent en avant les futurs salariés, actuellement privés d'emploi.
- Travailler sur le long terme.



³ Dans le cadre du projet Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée, le terme « Personne Privée Durablement d'Emploi » (PPDE) est utilisé pour faire référence aux personnes pouvant devenir les futurs salariés de l'Entreprise à But d'Emploi, qu'elles soient inscrites ou pas à Pôle Emploi. (Voir définition dans le glossaire en annexe)

Répondre aux besoins locaux

Le projet TZCLD prévoit que la création d'activités au sein de l'EBE se fasse à partir des compétences des salariés (personnes privées d'emploi) et des besoins locaux. Cette démarche doit permettre à l'entreprise de créer des activités non délocalisables et servir de levier au développement local. Le CLE joue un rôle central dans l'identification de ces besoins.

Pour le groupe qui a travaillé sur ce sujet, l'identification des besoins locaux doit prendre en compte des thématiques clés :

- le bien-être de la population,
- la construction d'une économie territoriale résiliente,
- la construction des conditions nécessaires pour permettre à chacun de trouver sa place localement.

Le groupe a également identifié des catégories de besoins prioritaires : la mobilité, la construction de liens sociaux, l'environnement, la communication et l'information, l'adaptabilité des politiques publiques, la rencontre entre partenaires économiques et habitants.

Coopérer pour le développement socio-économique du territoire et garder notre population

Pour ce groupe, aborder le développement socio-économique du territoire suppose de se doter de moyens permettant la dynamisation de l'ensemble des petites communes, la lutte contre l'isolement, le développement d'activités et de services et la définition d'un objectif commun pouvant susciter la coopération entre acteurs. Une préoccupation majeure a été évoquée : celle de l'ancrage de la population et de la sauvegarde des activités et des services existants.

Ce groupe a identifié les axes d'action suivants :

- La construction d'un projet de territoire partagé : une identité commune, la mise en place d'une démarche de coopération et d'un engagement volontaire des acteurs locaux à soutenir le développement local (pacte de coopération territoriale).
- La constitution d'un réseau et d'une cartographie des ressources et des besoins : permettant leur valorisation, la mise en réseau, l'impulsion d'initiatives locales et l'équilibre entre ressources locales et besoins.
- Le développement de services et favoriser le vivre ensemble, notamment par le renforcement des crèches et des écoles et la création de lieux communs.

2. Bilan et suites pour la journée de découverte des métiers

Le 22 juin 2019 a eu lieu une journée co-organisée à l'initiative de Moria SA avec le centre hospitalier, l'établissement thermal, Integra MicroFrance et la SICABA. Cette journée avait un double objectif :

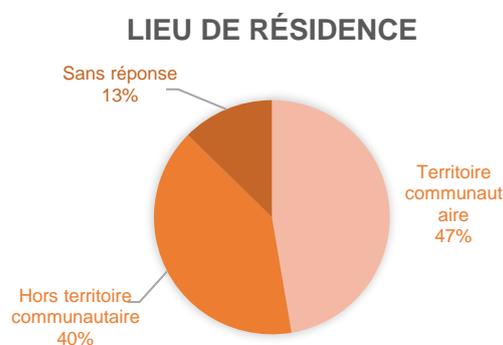
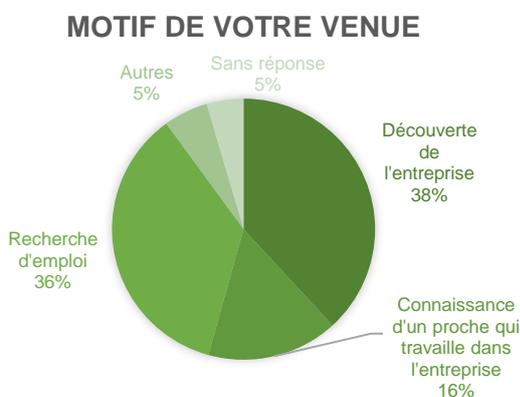
- Faire connaître les métiers ;
- Collecter des CV pour les employeurs locaux.

La population s'est montrée intéressée par cette opération : entre 900 et 1000 visiteurs ont été comptabilisés sur l'ensemble des sites. C'est ainsi que des habitants du territoire communautaire (47%) et d'ailleurs ont pu visiter ces cinq entreprises. Ils étaient motivés par la recherche d'emploi (36%) ou par l'envie de découvrir ces établissements. Pour les entreprises, cela a aussi été l'occasion d'ouvrir leurs portes à l'entourage de leurs salariés (16% des visiteurs).

En ce qui concerne la démarche de recrutement, les entreprises ont pu communiquer autour de leurs besoins immédiats et futurs, qui concernent 70 emplois à pourvoir sur les quatre prochaines années. En tout, 178 personnes ont déposé leur CV dans une ou plusieurs de ces entreprises.



Structure	Nombre de CV collectés
Centre hospitalier	46
Etablissement thermal	49
Integra MicroFrance	77
Moria SA	111
SICABA	27
Total des 5 structures (sans les doublons)	178



Les représentants des cinq structures ont été invités à partager leur bilan de cette journée :

- Centre hospitalier : 1 recrutement direct en logistique suite à cette journée.
- Etablissement thermal : des candidatures ont aussi été déposées par la suite, mais pas de recrutement direct.
- Integra MicroFrance : entre 5 et 10 entretiens ont été réalisés suite aux portes ouvertes et ont permis 2 embauches. Les postes à pourvoir sont des postes pour lesquels il n'existe pas de formation⁴. Les critères de sélection se basent sur le savoir-être et l'attrait pour les travaux manuels. L'entreprise envisage maintenant une action de formation et de découverte des métiers pour les candidats présélectionnés.

⁴ A propos des besoins de formation spécifique pour certains métiers, Marc BONO, directeur du Pôle Emploi de Moulins souligne qu'il existe un CAP industrie chirurgie coupante uniquement en apprentissage.

- Moria SA : 60 candidatures ont été reçues par la suite. Aucune embauche mais des entretiens encore en cours. L'entreprise passe par des agences d'intérim pour embaucher. La journée a permis de communiquer autour de métiers peu connus et pour lesquels il y a d'importants besoins de formation, notamment pour le métier d'ajusteur. Soumet l'idée de créer émulation à l'échelle du territoire de la communauté de communes afin de générer des flux de candidatures spontanées et créer des vocations.
- SICABA : 10 autres candidatures ont été déposées après la journée du 22 juin. 5 entretiens ont été effectués, avec 3 embauches. Des retours positifs de la part des salariés, mais regrette l'absence des élus communaux pendant cette journée.



Cette journée a par ailleurs permis d'identifier des personnes privées durablement d'emploi pouvant être intéressées par le projet TZCLD.

En conclusion, le bilan de cette journée est positif. **Les suites possibles sont les suivantes :**

- **Organiser d'autres journées similaires pour faire découvrir d'autres entreprises du territoire**, valoriser les nombreux métiers et savoir-faire qu'elles portent et répondre également à leurs besoins en recrutement ;
- **Organiser des « job dating »** pour répondre aux besoins en emplois saisonniers. Différentes entreprises pourraient être intéressées ;
- **Constituer une base de données qui centralise les candidatures spontanées et les offres d'emploi.**

Ces actions peuvent faire partie des fonctions du Comité Local pour l'Emploi.

3. Priorisation des missions et des actions du CLE

Les discussions du matin ont permis d'identifier les attentes des participants vis-à-vis de l'animation d'un réseau d'acteurs et la construction collective d'opportunités pouvant soutenir le développement socio-économique local. Il en ressort que le Comité Local pour l'Emploi peut jouer un rôle central dans ce sens. Il est important de rappeler que la loi d'expérimentation prévoit que le CLE pilote l'expérimentation, mais celui-ci est un outil qui permet de réunir les acteurs locaux autour d'un projet de territoire. Les missions du CLE doivent donc être définies en fonction des attentes et des priorités locales. C'est ainsi que l'après-midi a été consacrée à la priorisation des missions et des actions du CLE. Les participants ont été invités à travailler en groupes autour de quatre missions qui reprennent des orientations issues des échanges du matin :

1. **Informier et communiquer ;**
2. **Identifier les activités supplémentaires ;**
3. **Assurer la rencontre entre l'offre et la demande d'emploi ;**
4. **Les conditions pour le retour à l'emploi.**

Suite à ces échanges, les principales modalités d'action du Comité Local pour l'Emploi dans le contexte du Bocage Bourbonnais pourraient se structurer autour de :

- La création d'un observatoire du territoire (recensement des besoins, des ressources locales, des activités existantes) ;
- La création d'une bourse de l'emploi afin de répertorier et de diffuser les compétences et les offres d'emploi, elle pourrait aussi avoir comme rôle la mise en place d'événements autour de l'emploi et la découverte de métiers ;



- Construire un réseau d'acteurs qui agissent de manière coordonnée afin de soutenir les personnes privées d'emploi dans leur projet personnel, familial et professionnel, prenant en compte diverses dimensions qui peuvent y contribuer ;
- La mise en place d'une stratégie de communication et d'animation cohérente, qui prend en compte les différentes cibles et sources d'information.

Informer et communiquer

La circulation de l'information et la mise en place d'outils de communication adaptés ont surgit comme une faiblesse importante sur le territoire. Le groupe qui a travaillé sur cette thématique considère que la Communauté de Communes doit jouer un rôle de facilitateur en mettant en place différentes actions de communication, en organisant des événements, en centralisant des informations. Les préconisations de ce groupe portent sur :

- Adapter les moyens de communication à la cible ;
- Privilégier le contact humain ;
- Inscrire les échanges dans le temps ;

Identifier les activités supplémentaires

L'identification des activités supplémentaires génératrices d'emploi et qui ne se trouvent pas en concurrence avec les activités existantes fait partie des principales fonctions du CLE. La principale préconisation du groupe ayant travaillé sur ce sujet a été de créer un « Observatoire territorial ». Celui-ci pourrait mobiliser divers acteurs membres du CLE afin de traiter différents sujets et centraliser les informations pertinentes. Il jouerait également un rôle central dans l'analyse de la non-concurrence des activités qui pourraient être développées par l'EBC. L'observatoire aurait pour missions de :

- Créer des espaces de débat ;
- Recenser les compétences et les ressources disponibles sur le territoire ;
- Travailler avec les acteurs locaux pour faire remonter les informations pertinentes et répertorier l'existant ;
- Réaliser des études, des sondages.

Il convient également de prendre en compte l'expérience des dix territoires expérimentaux pour avancer dans l'identification des activités supplémentaires.

Assurer la rencontre entre l'offre et la demande d'emploi

Le retour des entreprises sur la journée du 22 juin a permis aux participants de se familiariser avec certaines des difficultés qu'elles rencontrent lorsqu'elles cherchent à recruter. C'est pour cela que ce groupe a émis comme préconisation la création d'une « Bourse de l'emploi », qui permettrait de centraliser les informations relatives aux compétences et aux postes à pourvoir. Le fonctionnement de celle-ci pourrait se fonder sur :

- la création d'un lieu accessible et identifié par tout le monde, pouvant centraliser les offres et demandes, et ayant des relais locaux ;
- la constitution d'un « vivier » permettant de transcrire les offres et les candidats suivant une méthode commune : compétences, savoir-faire, savoir-être, métiers.
- une commission au sein du CLE et qui réunit périodiquement les personnes privées d'emploi, les acteurs institutionnels de l'emploi et de l'insertion, les entreprises, les consulaires et la communauté de communes.



Les conditions pour le retour à l'emploi (hors directement professionnelles)

Les personnes privées d'emploi sont souvent confrontées à des difficultés et des contraintes très diverses qui ne sont pas directement liées à leur parcours professionnel. Des situations familiales, l'isolement social et géographique, des problèmes de santé, peuvent être des obstacles pour un retour à l'emploi. Ce groupe a réfléchi aux différentes thématiques autour desquelles il conviendrait de mobiliser les acteurs locaux.

- Favoriser la mobilité physique et géographique par la mise en place de solutions adaptées au contexte local et en travaillant la motilité (capacité à mettre en œuvre des déplacements, à s'approprier les différents moyens permettant de se déplacer). Cette thématique concerne l'ensemble de la population du territoire communautaire et nécessite l'implication de nombreux acteurs pour la mise en place de solutions comme le renforcement des transports collectifs, des solutions de covoiturage ou du service de transport à la demande.
- Concilier vie familiale et professionnelle, ce qui suppose notamment de trouver des solutions pour les personnes à charge, mais aussi l'adaptation du temps et des horaires de travail.
- Travail sur soi, prendre soin de soi, prendre confiance en soi, aborder la santé de manière globale. La mise en place d'ateliers de développement personnel collectifs et d'accompagnement spécialisé avec des professionnels de santé.
- Intégration dans le territoire : créer des lieux d'échanges, soutenir les projets citoyens.

Certaines de ces thématiques concernent l'ensemble de la population du territoire communautaire et sont par ailleurs abordées par des initiatives locales. Ces dernières pourraient être renforcées pour qu'elles puissent dédier une partie de leurs actions aux PPDE.

Décisions et suites à donner à cette rencontre

- Lancement du sondage pour identifier les besoins des acteurs économiques locaux.
- Organisation d'une réunion de restitution des résultats du sondage courant décembre.
- Organisation d'une nouvelle journée d'échanges au cours du premier trimestre 2020, afin de formaliser la création du CLE. Celui-ci pourrait se structurer notamment autour de la création de trois commissions qui regrouperaient divers acteurs et dont les missions pourraient être les suivantes :
 - « Bourse de l'emploi » :
 - Centralisation et diffusion des CV et des offres d'emploi ;
 - Organisation d'événements permettant la rencontre entre personnes privées d'emploi et employeurs ;
 - « Observatoire du territoire » :
 - Identification des besoins et des ressources pour développer des nouvelles activités ;
 - Évaluation de la non-concurrence des activités pouvant être développées par l'EBE en créant un répertoire des activités existantes et en mobilisant les acteurs économiques concernés.
 - « Soutien pour le retour à l'emploi » :
 - accueil des personnes privées d'emploi (explication du projet, identification des personnes privées d'emploi pouvant intégrer l'EBE, soutien à l'implication active dans le projet) ;
 - création de synergies entre les différentes actions et initiatives qui existent sur le territoire en matière d'accompagnement et de soutien.

Liste des participants

Organisme/Commune	Nom	Prénom	Type d'acteur	Organisme/Commune	Nom	Prénom	Type d'acteur
1,2,3 Bocage	MONCOUYOUX	Julie	Centre social	LE THEIL	GERY	Patrick	bénévole
ACHETEZ A LA FERME	MAINAUD	Pierre	entreprises	LE THEIL	GERY	Marie-France	bénévole
ADEQUAT	ERROTABEREA	Brigitte	Centre social / RQQG	L'Escale	FABRE	Amélie	Centre social
AGONGES	ENOUX	François	élu	Mission locale	PERRIN	Philippe	Institutionnel
AUTRY ISSARDS	REMBERT	Jules	PPDE	Moria	MORELLE	Priscilla	entreprises
BOURBON L'ARCHAMBAULT	CHAGNON	Béatrice	PPDE	Moria	PRIE	Nicolas	entreprises
BOURBON L'ARCHAMBAULT	TOLNAY	Thierry	PPDE	NOYANT D'ALLIER	DAUCHAT	Guy	élu
BUXIERES LES MINES	OLIVIER	Brigitte	élu	NOYANT D'ALLIER	MARTINEZ	Julien	PPDE
BUXIERES LES MINES	OLIVIER	François	élu	Pôle Emploi	BONO	Marc	Institutionnel
CAP Emploi	MELIN	Thierry	Institutionnel	SAINT MENOUX	RENARD	Véronique	PPDE
CAPEB	MERCIER	Catherine	entreprises	SAINT MENOUX	EDELIN	Sylvie	élu
CCBB	DECERLE	Magalie	CCBB	SAINT MENOUX	GUEULLET	Daniel	élu
CCBB	DUQUE GOMEZ	Catalina	CCBB	SAINT PLAISIR	BERNARD	Daniel	élu
CCBB	MANGEOT	Anais	CCBB	SAINT PLAISIR	JONIAUX	Patrick	PPDE
CCBB	NAULIER	Romain	CCBB	SAINT PLAISIR	SENEGAS	Didier	bénévole
CCBB / CHATILLON	PREVAULT	Elodie	élu / CCBB	SAINT PLAISIR	SENEGAS	Rémy	habitant
Centre Social Rural Lurcy	GIRAUD	Pierre	Centre social	Secours Catholique	HAENEN	Hélène	solidarité
CH Gautrinière	MONCELON	Elodie	entreprises	SICABA	CHEMELLE	Daniel	entreprises
CH Gautrinière	GRAND	Marcel	entreprises	SICABA	BORDES	Adeline	entreprises
Champ des possibles	FOURT	Xavier	association	SNBA	VERNADAT	Jean-Pierre	entreprises
CHATILLON	BILLON	Simone	élu	Thermes	LIVERTOUT	Benoit	entreprises
CRESSANGES	LACARIN	Marie-Françoise	élu	TRAIT D'UNION	DUMAZET	Josiane	solidarité
DEUX CHAISES	MANTION	Serge	bénévole	TRONGET	DE MONTMOLLIN	Françoise	bénévole
Epicerie solidaire	FENET-DERANGERE	Catherine	solidarité	TRONGET	DUMONT	Jean-Marc	élu
ESAT de Saint-Hilaire	GUILLEMIN	Julie	IAE	TRONGET	GAYET	Sylvie	PPDE
FRANCHESSE	BOIVIN	Alexandre	PPDE	TRONGET	LE ROY	Marc	bénévole
FRANCHESSE	CUNY	Laure	PPDE	TRONGET	QUERET-PODESTA	Baptiste	PPDE
FRANCHESSE	TURMEL	Florence	PPDE	TRONGET	RIBIER	Sylvain	élu
GIPCY	SONIVAL	Eric	élu	VIEURE	DESURIER	Claude	élu
Grappe AURA TZCLD	GUY	Michel	TZCLD	VIEURE	PICANDET	Nicole	élu
Integra	DE TAILLANDIER	Pierre	entreprises	Vitavrac	CHAPIER	Agnès	entreprises
LA LIBRICYCLETTE	BLOUËT	David	entreprises	Vitavrac	ZAHAM	Linda	entreprises
Le Mazier / Bocage numérique	CANTE	Stéphanie	entreprises	YGRANDE	LOFFROY	Franck	PPDE

Annexe 1 : retranscription des ateliers du matin

Créer de l'emploi : ce que cela veut dire

Arrêter de supprimer des emplois

Développer le territoire

- Identifier le potentiel du territoire (ressources naturelles, forces en présence)
- Construire une identité économique du territoire (santé, écologie)
- Développer de nouvelles activités créatrices d'emploi
- Dynamiser le territoire, son attractivité. Repeuplement des zones rurales, casser l'image de « zone morte » rurale.

Répondre aux besoins, aux manques

- Créer des besoins, faire l'inventaire des besoins
- Mettre en relation le besoin et le consommateur / bénéficiaire

Travailler sur l'(in)adéquation entre offre et demande d'emploi

- Lister les offres d'emploi non pourvues, comprendre pourquoi.
- Proposer les compétences des PPDE
- Mettre en place les formations nécessaires
- Écouter les demandes des PPDE, leurs souhaits professionnels et leurs disponibilités.
- Proposer de l'activité rémunérée et valorisante aux habitants en âge de travailler.
- Une façon de donner une place dans la société à tous les habitants en âge de travailler.

Soutenir le développement des entreprises créatrices d'emploi

- Aider les entreprises à tester de nouvelles activités
- Réfléchir à la pérennité de ces emplois

Démarche à mettre en place:

- Connaître les compétences de chacun
- Connaître les besoins sur le territoire
- Valoriser les savoirs
- Avoir conscience des difficultés actuelles pour trouver un emploi
- Âge: trop jeune, trop vieux
- Avoir des rémunérations respectueuses

Créer de l'emploi : propositions, comment faire ensemble ?

Recherche de financements

- Développer des aides à l'embauche localement

Accompagner les entreprises dans la promotion de nouvelles initiatives, de nouvelles activités testées par l'entreprise.

- Créer l'émulation auprès des autres entreprises. Effet « boule de neige »: « c'est possible ».

Organisation des relations

- En parvenant à énoncer clairement les besoins de chacun. (Clarté)
- Définition des rôles de chacun avec une coordination forte.
- En se mettant d'accord sur le fait que parfois ce n'est pas possible ou souhaitable (Confiance)
- Mutualiser des compétences.

En s'appuyant sur les besoins des habitants, collectivités et associations et les ressources du territoire.

En accompagnant les habitants réellement (formation, validation des acquis, projet, mobilité).

- Être aidé pour répertorier ses compétences, aller interroger les entreprises, faire un bilan sur les difficultés.
- Que les personnes soumises au chômage retrouvent un élan de vie, de la dignité.
- Stratégie pour le territoire: validation des acquis, formation, souplesse vis-à-vis de l'existant.

Dynamiser le territoire: apporter des richesses humaines et/ou économiques et/ou culturelles.

Tissant des liens:

- Organisation de temps de rencontres concertés et participatifs.
- Favoriser le dialogue entre acteurs économiques.
- Se parler
- Renforcer les synergies, la collaboration.
- Permettre et encourager la rencontre entre les PPDE et les entreprises.
- Mettre en place un réseau de contacts et d'échanges, en particulier d'informations.
- Avec de la confiance, de l'écoute, du respect, de l'enthousiasme.
- Réunir les acteurs socioéconomiques, discussions et analyse des possibilités.

Faire évoluer le regard sur le chômage : ce que cela veut dire

On est tous concernés

- Faire prendre conscience que ce n'est pas définitif et qu'il peut y avoir des solutions.
- On est tous des chômeurs potentiels et en même temps des actifs.

Expliquer la réalité

- Mieux connaître les conditions réelles liées à l'emploi
- Mieux connaître ce qu'est d'être chômeur (difficultés rencontrés)
- Situation subie et non choisie pour la plupart des chômeurs

Lutter contre les préjugés/stigmatisations. Promouvoir une image plus positive

- Le chômage n'est pas une maladie
- Arrêter de stigmatiser les chômeurs
- Ne plus être pris pour quelqu'un inférieur, qui ne sait rien faire et qui ne peut pas faire.

Changer le regard et le vocabulaire. Chômeur =/ personne privée d'emploi

- Apprendre à faire confiance aux personnes en recherche d'emploi
- Prendre en considération la situation du chômeur
- Voir le côté positif du chômage (bénévoles, investissement personnel)
- Arriver à dédramatiser cette situation : actuellement une peine, demain une chance.
- Passer du terme « chômeur » à celui de « Personne Privée d'Emploi ».

Faire évoluer le regard sur le chômage : propositions, comment faire ensemble ?

Échanger, communiquer...

- Diffuser des témoignages de PPDE sur leur difficulté à revenir sur le marché du travail (site internet, encadré dans des tracts sur le sujet)
- Se rapprocher les uns des autres. Un chômeur est un actif.
- En organisant des rencontres (journée, matinée) entre les personnes qui offrent des postes et celles qui sont en recherche
- Intégrer « recherche emploi » dans tous les docs de communication

... sur les besoins et désirs des personnes

- Démontrer qu'il y a des besoins, des compétences, de l'envie de travailler
- Mieux être à l'écoute de leur besoin de formation ou de leur souhait d'orientation vers le travail
- Mettre en évidence les incohérences formation / besoin, disponibilité/localisation

... sur les compétences

- Démontrer que les chômeurs peuvent se prendre en charge
- Montrer tout le travail réalisé par les PPDE pour faire vivre notre future EBE

... sur les difficultés

- Mise en situation sur le chômage

Travailler sur le long terme

Répondre aux besoins locaux : ce que cela veut dire

Le bien-être de la population

- Partir des besoins fondamentaux des habitants et construire ces filières
- Aide aux aidants: remplacement temporaire
- Garde d'enfants: manque de garderie ou centre aéré

Mobilité

- Mobilité dans les territoires ruraux: accès aux services (alimentation, soins, divers) difficile sans moyens de locomotion
- Trouver des solutions pour améliorer la mobilité dans un souci de cohérence avec le problème de la pollution.
- Mobilité pour les personnes en difficulté

Construire une économie territoriale et résiliente

- Faire face aux problèmes liés au réchauffement climatique (sécheresse par exemple)
- Développer le tourisme à partir de Vieure mais créer des attractions et activités qui permettent de travailler toute l'année
- Trouver sur le territoire de quoi vivre et/ou se développer : main-d'œuvre pour les entreprises, du travail pour ceux qui le souhaitent, mais aussi répondre aux besoins de consommation. Créer des conditions d'un développement économique qui génère de l'économie circulaire génératrice d'emploi et de développement local.
- Besoins de salariés pour répondre aux entreprises

Que chacun trouve sa place selon son projet, qu'il soit personnel, professionnel, d'entreprise, associatif.

- Intégration des nouveaux habitants qui sont sans travail, sans enfants, ...

Répondre aux besoins locaux : propositions, comment faire ensemble ?

Mobilité

- Créer un service de transport à la demande sur plusieurs territoires;
- Élargir les services de transport scolaire à d'autres catégories de personnes et avec des fréquences plus étendues;
- Mutualiser transport de marchandises et transport en commun (véhicules mixtes) pour limiter l'impact des deux activités.

Développement économique

- Développer des filières à partir des ressources locales : bois, bâtiment, équipement, transport.

Lien social

- Développer le tourisme en cohésion avec l'histoire de notre territoire: Bourbon, les mines.
- Créer des lieux culturels créateurs de liens: rencontres, partages, découvertes.

Environnement

- Associer TZCLD à l'idée d'un territoire zéro déchet;
- Réduction de la pollution par la mutualisation des transports.

Échelle et accès à la communication

- Adapter et faciliter l'accès à l'information auprès des populations locales.

Adaptabilité des politiques publiques

- Pouvoir orienter les politiques publiques et les moyens vers les projets de territoire et pas seulement en raisonnant « dispositifs ».

Rencontres entre partenaires économiques et habitants

- Mettre en place des réunions d'information régulières au niveau des communes pour faire connaître les nouveaux arrivants et nouvelles entreprises
- Mise en relation, rencontres demandeurs d'emploi - entreprises au niveau local
- Pour favoriser l'emploi, recruter les gens en fonction de leurs envies et de leurs compétences mais pas systématiquement en fonction des diplômes
- Partenariat MSA - Sécu - CAF : formation du personnel
- Créer des conditions de rencontre et d'échanges entre les différents acteurs du territoire: entreprises, habitants, associations, collectivités et institutions.
- Développer les coopérations et les coopérations croisées entre partenaires et entre projets : entreprises, PPDE, collectivités = combler les besoins sur des modèles / inventer ensemble
- Classes de découverte, séminaires hors saison. Contrats avec des municipalités et des entreprises.

Coopérer pour le développement socio-économique du territoire et garder notre population : ce que cela veut dire

Dynamiser toutes les petites communes

Rompre l'isolement

- Permettre aux seniors d'avoir un lien social
- Décloisonner les territoires, faciliter la mobilité au sein du territoire
- Travailler le lien social et redonner un sens au mot « fraternité »
- Coopérer = rompre l'isolement
- Imaginer la mobilité et l'isolement comme un atout et pas comme un obstacle
- Création d'espaces ressource
- L'accueil de la population

Développement d'activités et de services

- Maintenir et développer les services et structures utiles à la population : emploi, logement, santé, associations, social.
- Dynamiser pour garder les <25 ans.
- Favoriser l'implantation d'entreprises, devenir un territoire attractif pour l'installation de nouvelles entreprises
- Développement de structures de services
- Mutualisation des besoins et collaborer pour y répondre
- Identifier les potentialités du territoire
- Connaître ce qui se passe sur le territoire et le cartographier.
- Chaque acteur doit développer des activités dans son domaine
- Accompagner la satisfaction des besoins non pourvus
- Susciter des besoins potentiels pour créer de l'emploi
- Fixer la valeur ajoutée

Travailler ensemble, avoir un fil rouge commun

- Mise en lien des besoins et des demandes
- L'écoute de la population, des besoins, des ressources et des envies
- Maintenir une cohésion et l'entente entre chaque acteur, se réunir et parler
- Créer une identité, une fierté commune, partager un projet de territoire
- Faire travailler ensemble les différents organismes, structures, entreprises pour réfléchir à des actions au sein du territoire
- Renforcer la monnaie locale

Coopérer pour le développement socio-économique du territoire et garder notre population : propositions, comment faire ensemble ?

Projet de territoire à partager

- Devenir acteurs économiques de notre territoire (ex: TZC)
- Pacte de coopération territorial: engagement à un usage des ressources ou services locaux
- Utiliser un mot commun à l'ensemble du territoire afin que la population le revendique comme identité
- Réfléchir ensemble à des projets réalistes, réalisables et utiles

Ressources et réseaux

- Identifier et valoriser les ressources du territoire
- Impulser et accompagner l'équilibre ressources - besoins
- Ne pas laisser un besoin de recrutement non satisfait
- Garder notre population: favoriser la formation, cibler les secteurs d'activité du territoire
- Coordonner les structures sur l'emploi
- Déployer en lien avec les entreprises et leurs compétences
- Mise en relation, constitution de réseaux à l'échelle du territoire
- Poursuivre le travail avec les acteurs ressource du territoire

Services, vivre ensemble

- Aider les écoles, les commerces, les associations à rester dans nos communes
- Crèche ou garderie adaptée aux besoins et aux horaires de la population rurale
- Mise en place de lieux de rencontre collectifs: favoriser humainement et financièrement leur création dans les villages
- Rendre accessible (et donc mobile) un lieu internet qui diminue le sentiment d'isolement.
- Bus itinérant, lieu de lien social, point informatique et épicerie de secours

Outils

- Lister les besoins non pourvus et chercher comment les satisfaire
- Travailler avec les institutions, les professionnels et habitants.
- Trouver des financements
- Préemption de bâtiments inoccupés et mise à disposition
- Création de fonds d'acquisition de fermes

Annexe 2 : retranscription des ateliers de l'après-midi

Informer et communiquer

Comment

Communiquer sur les différents projets en utilisant divers supports: bulletin mensuel com com (papier + internet); panneaux d'affichage.

Mettre en place des partenariats ciblés.

Des temps d'échange conviviaux entre demandeurs d'emploi et acteurs économiques locaux.

Organisation d'événements : forums; portes ouvertes; démonstrations de métiers; cercles de rencontre et de réflexion thématiques.

Actualisation des informations.

Présentation publique des acteurs locaux: physique (forum) ou virtuelle (vidéos, entretiens).

Se constituer pour privilégier les rencontres et entretenir les relations dans le temps.

Veiller à la réactivité des réponses.

Qui

Facilitateur principal: la Communauté de Communes du Bocage Bourbonnais (CCBB)

Responsables et cibles:

- Tous les habitants.
- Les différents acteurs économiques du territoire: artisans, agriculteurs, commerçants, entreprises.
- Les élus, les collectivités territoriales (communes, la CCBB, la région, le département).
- Les différents organismes liés à l'emploi (Pôle Emploi, CAF, assistants sociaux,...)
- Les associations (sportives, culturelles, etc.)
- CCAS, associations d'entraide.

Identifier les activités supplémentaires

Comment

Création d'un OBSERVATOIRE TERRITORIAL

Etudes, sondages.

- Sondage auprès des personnes concernées: habitants, élus, entreprises locales.
- Constat sur le territoire les manques de services.
- Identification des compétences existantes.
- Analyser les besoins de sous-traitance des entreprises locales.
- Travailler avec les élus communaux pour repérer les besoins des collectivités.
- Boîte à idées dans les communes.

Espaces de débat:

- A partir des ressources humaines et matérielles du territoire, autour d'espaces conviviaux de réflexion.
- écouter les entreprises, les associations, les habitants sur leurs besoins annexes non pourvus.
- Réunissant les habitants, acteurs économiques, associatifs et institutionnels ainsi que les personnes privées d'emploi, les structures existantes (ESAT), com com, etc.

Espaces de création

- Développer l'artisanat ou les prestations de service.
- Cité artisanale.
- Être attentifs aux projets innovants et ou existants qui pourraient être créateurs d'activités.

Qui

Habitants.

Élus communaux

Entreprises locales.

Acteurs économiques, associatifs et institutionnels ainsi que les personnes privées d'emploi, les structures existantes (esat), com com,

Nouveaux arrivants

Acteurs sociaux (MSD, CCAS, associations d'entraide)

Assurer la rencontre entre l'offre et la demande d'emploi

Comment

Création d'une BOURSE DE L'EMPLOI

Rencontrer les PPDE pour leur expliquer l'EBE et le rôle du CLE.

Créer un inventaire partant d'une trame commune: description, compétences, savoir-faire, savoir-être.

- de « CV » de personnes sans emploi ou souhaitant changer d'emploi.
- « fiches de poste »

Améliorer la connaissance, par l'info tout azimut, mais surtout de façon ludique, sur les possibilités y compris de formation sur site.

Faciliter la visibilité des deux parties : chercheurs d'emploi et recruteurs.

Organiser des événements et rencontres:

- Créer des « points job »: lieux de consultation des offres pour les personnes qui n'utilisent pas internet.
- Organiser des portes ouvertes régulières entre entreprises et demandeurs d'emploi, en l'ouvrant aux autres métiers.
- Organiser des rencontres mensuelles : Pôle Emploi, recruteurs, demandeurs, associations.

Communication: travailler des canaux de diffusion adaptés aux différents publics : identifier qui sont les différents publics, puis identifier les canaux. Développer les relais de communication locaux sur le thème de l'emploi.

- Diffusion des offres : se servir de la presse et des radios locales, de la com com, des mairies, de l'OT, des centres sociaux.
- Prévoir un lieu où les employeurs et les PPDE puissent déposer leurs demandes et les ramasser une fois par semaine sur tout le territoire, les remettre au CLE pour discussions et organisation de rencontres

Contribuer à faire évoluer les pratiques d'embauche:

- modalités d'embauche pas uniquement à partir des "offres à pouvoir", croiser les besoins des uns et des autres; y compris les attentes et besoins des PPDE;
- Renforcer les agents de Pôle Emploi, donner plus de temps d'accompagnement.

Qui

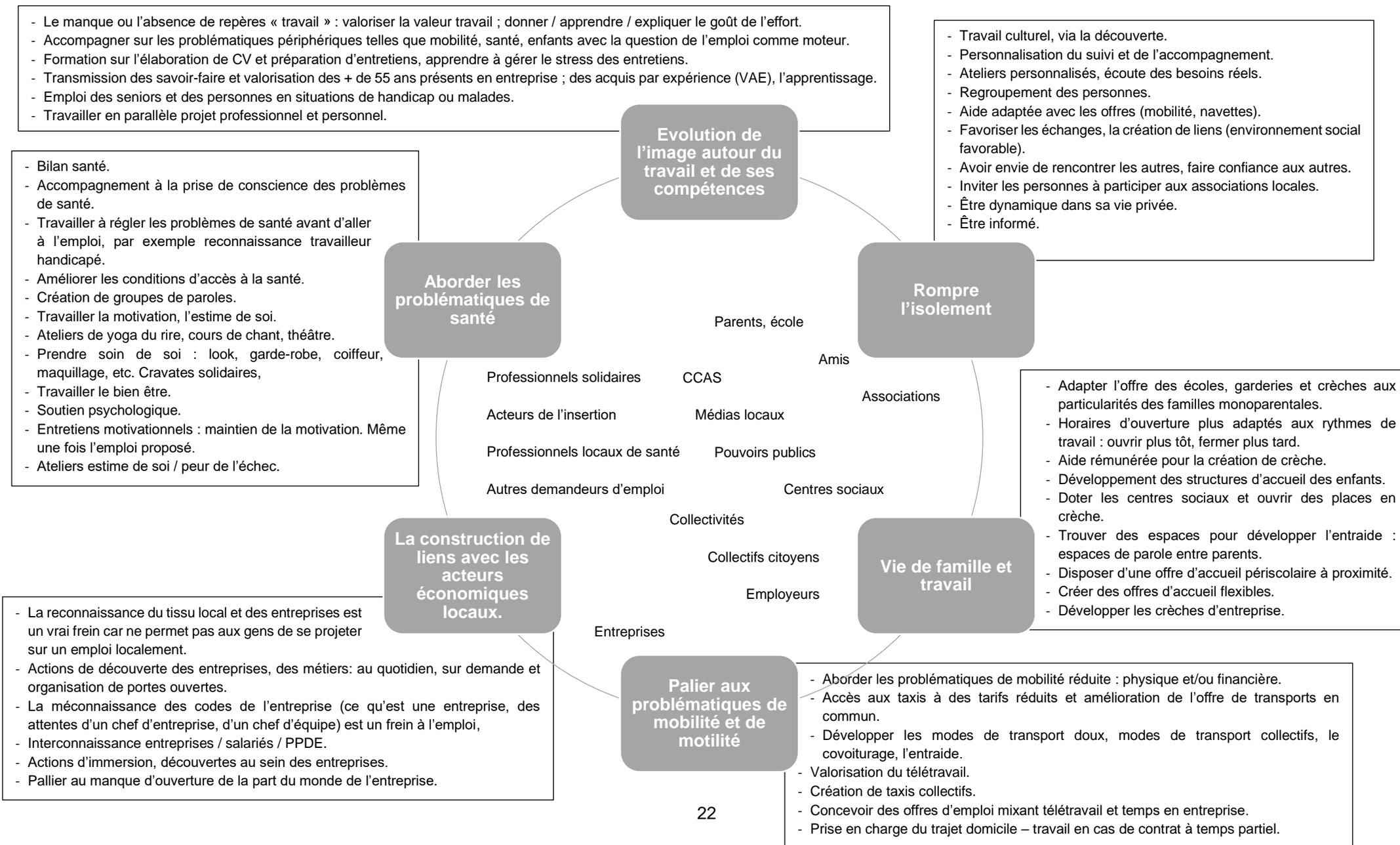
Com Com avec les partenaires économiques et consulaires.

Groupe de travail au sein du CLE pour mieux connaître les demandeurs d'emploi.

Partenaires institutionnels de l'emploi (Pôle Emploi, Cap Emploi, etc.)

Entreprises.

Les conditions pour le retour à l'emploi (hors directement professionnelles)



Annexe 3 : Glossaire

EBE	Entreprise à But d'Emploi	Elle a principalement deux missions : assurer le recrutement des personnes privées d'emploi et prospecter de manière permanente les activités utiles qui ne sont pas réalisées sur son territoire. Elle est en première ligne pour organiser la mobilisation générale pour le plein emploi. Elle appartient à l'économie sociale et solidaire telle que définie par la loi du 31 juillet 2014. Quelle que soit sa forme juridique (SA, SCOP, SCIC, association...), elle a pour priorité de créer des emplois à hauteur des besoins de la population du territoire qui en est durablement privée et de servir l'intérêt général. Elle n'est donc pas à but lucratif. Cette structure de l'ESS (existante ou à créer) est conventionnée par le Fonds d'expérimentation territoriale contre le chômage de longue durée.
CLE	Comité Local pour l'Emploi	Comité prévu par l'expérimentation, chargé de piloter le projet à l'échelle locale. Il réunit les collectivités territoriales, les partenaires institutionnels (notamment la DIRECCTE et Pôle Emploi), les personnes privées d'emploi, les acteurs économiques locaux, les acteurs locaux de l'insertion et des solidarités, les associations, etc.
PPDE	Personne Privée Durablement d'Emploi	Terme qui permet de regrouper des personnes en situation de recherche d'emploi, qu'ils soient considérés comme des « chômeurs de longue durée » d'un point de vue administratif ou pas. La notion de privation d'emploi est essentielle. Cela regroupe à la fois les personnes inscrites à Pôle Emploi et reconnues comme chômeurs, les bénéficiaires du RSA non-inscrits à Pôle Emploi, ainsi que toute autre personne subissant des conditions d'emploi qui ne répondent pas à ses besoins ni attentes (saisonnalité, temps partiel subi, etc.).
TZCLD	Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée	Expérimentation lancée à l'initiative d'ATD-Quart Monde et rendue possible grâce à une loi de 2016. Elle vise à résorber le chômage de longue durée en construisant un consensus local autour de la lutte contre le chômage de longue durée. Cette expérimentation se fonde sur trois constats qui permettent de penser qu'il est humainement et économiquement tout à fait possible de supprimer le chômage de longue durée à l'échelle des territoires. <ul style="list-style-type: none"> • Personne n'est inemployable : Toutes celles et tous ceux qui sont durablement privés d'emploi ont des savoir-faire et des compétences qu'ils développent, à condition que le travail et l'emploi soient adaptés à chacun. • Ce n'est pas le travail qui manque : C'est l'emploi, puisque de nombreux besoins de la société ne sont pas satisfaits. • Ce n'est pas l'argent qui manque : Puisque chaque année le chômage de longue durée entraîne de nombreuses dépenses et manques à gagner que la collectivité prend à sa charge. https://www.tzclld.fr/decouvrir-lexperimentation/la-demarche-en-questions/